

LE LIEN



N° 63

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE SAINTE MARIE LA MER

AVRIL 2024

LE 1^{ER} MAI, TOUS SUR LA RAMBLA !

INAUGURATION DE LA RAMBLA



12H00

INAUGURATION
OFFICIELLE SUR
LE FRONT DE MER

12H30

APÉRITIF OFFERT
PAR LA MUNICIPALITÉ

13H00 17H00

ANIMATIONS MUSICALES,
COBLA, CONCERT DE RUE
RUMBA, CASTELLS,
DÉMONSTRATION DE SARDANE



Renseignements : sca@saintemarielamer.fr

Fête de l'Artichaut

SAINTE MARIE LA MER



ENTRÉE ET PARKING GRATUIT

DONNONS DU SENS À NOTRE ALIMENTATION !



ARRÊT SUR IMAGES



Cérémonie des nouveaux arrivants

Matinée conviviale, réservée à l'accueil des personnes nouvellement arrivées dans la commune, au cours de laquelle M. le Maire, Edmond JORDA, accompagné de son Conseil Municipal présente la ville, son histoire et les projets à venir.

Distribution de colis à nos aînés



Ce sympathique rendez-vous est réservé aux Sainte-Marinois de plus de 70 ans, les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer à cet après-midi dansant, peuvent recevoir un colis de Noël.

Cabaret dansant des aînés



Père Noël à l'école

Comme chaque année le père Noël rend visite aux enfants de l'École Maternelle, la hotte était bien garnie de petites douceurs et d'un petit cadeau pour chacun.



Présentation des vœux

M. le Maire, Edmond JORDA et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux associations, aux acteurs économiques, aux agriculteurs et au monde médical et en ont profité pour remercier l'ensemble de ces acteurs pour leur implication quotidienne dans la vie locale.



DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE, M. EDMOND JORDA

Chères Ste Marinoises,
chers Ste Marinois, chers amis,

Tout d'abord permettez-moi de saluer et de remercier les artistes qui m'ont précédé sur un air de tango !

Je veux aussi remercier l'ensemble des personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur d'être parmi nous ce soir.

J'espère n'avoir oublié personne, le cas échéant, qu'ils veuillent bien me pardonner.

Merci enfin au conseil municipal des enfants, brillamment représenté par son maire, Raphael. Ils ont énormément de projets et d'ambition, un peu à l'image de leurs aînés finalement.

Je débiterais mes propos par une pensée également pour tous ceux qui souffrent, ont connu le deuil ou la maladie en 2023. Il est important de leur dire que la grande famille sainte-marinoise est à leurs côtés, quoi qu'il arrive.

Attardons-nous un instant sur 2023, sans nostalgie, sans regret, sans trop de sévérité non plus, mais avec objectivité.

En 2023 la guerre en Ukraine donc en Europe a continué, faisant démentir par la même tous les experts qui nous expliqueront demain

pourquoi ils ont eu tort hier ! La guerre au Proche-Orient a éclaté, se répercutant sur notre sol, symbole de la globalisation des luttes et de la communautarisation de notre société. Les émeutes ont secoué la France, pour la première fois on s'en est pris aux bâtiments publics, aux écoles, aux mairies, aux hôpitaux et aux bibliothèques. Un enseignant, Dominique BERNARD, a été sauvagement assassiné, uniquement parce qu'il faisait son travail dans la lettre et l'esprit des pères fondateurs de notre société moderne, les philosophes des Lumières.

2023 aura été marquée par une sécheresse qui n'est pas sans précédent pour notre département (dans l'entre-deux guerres il y a eu plusieurs années sans pluie), mais qui dure et bouleverse surtout l'organisation socio-économique de notre territoire, dont les deux piliers, l'agriculture et le tourisme, ont besoin d'eau et dont la démographie augmente du fait de l'installation de nouveaux arrivants.

A ce sujet je veux simplement dire que l'agriculture ce sont avant tout des femmes et des hommes qui travaillent, beaucoup même, sans forcément la juste rémunération de leurs efforts. L'agriculture ce n'est pas une

activité comme une autre, a fortiori dans notre département qui doit tant aux agriculteurs. **L'agriculture fait le corps et les muscles d'un territoire, elle nourrit ses habitants, le rend attractif à sa manière par ses productions, par ses paysages, crée de la richesse, de l'emploi, entretient le territoire et donc le protège contre les incendies par exemple, enfin l'agriculture participe à lui donner une âme et une identité.**

Nous tous, quel que soit notre rapport à l'agriculture, ne nous y trompons pas, perdre les agriculteurs, c'est perdre une part de nous-même !

Outre les questions des normes et du revenu, celle de l'eau est également vitale pour les agriculteurs, c'est pourquoi nous avons aussi le devoir, individuellement et collectivement de laisser le plus d'eau disponible possible à l'agriculture. C'est comme cela que nous éviterons la guerre de l'eau et de l'accès à l'eau, de son partage avec les autres activités telles que le tourisme dont nous connaissons aussi l'importance ici à Sainte Marie la Mer.

Notre commune s'est d'ailleurs rapidement et fortement engagée dans la réduction des prélèvements et dans une meilleure gestion de la ressource. Nous avons bien entendu adopté la charte de

gestion de la ressource en eau proposée par l'association des maires, ce qui vous a permis d'arroser vos potagers. L'eau de la piscine du camping municipal a été réutilisée pour nettoyer les rues et pour arroser les fleurs. 3000 kits mousseurs ont été distribués gratuitement et je vous rappelle que la commune subventionne à hauteur de 50% l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Notre intercommunalité, PMM, s'engage aussi très fortement pour lutter contre les fuites dans les réseaux et ainsi améliorer leur rendement pour atteindre 89% à terme. C'est une société dédiée qui s'appelle EAU AGGLO qui désormais vous enverra des factures... allégées puisque grâce à la nouvelle délégation de service public, le prix de l'eau, qui sera le même sur toutes les communes, est fixé à 4,42€, soit 10 centimes de moins par m³.

Je n'oublie pas non plus que c'est en février 2023 que s'est déclaré le premier grand feu de l'année dans le département entre Torrelles et Sainte Marie. En février rendez-vous compte nous avons assisté à un incendie tel qu'il aurait pu l'être en plein été !

Nous avons retenu notre souffle et je tiens ici à saluer le travail remarquable des pompiers.

Aujourd'hui d'autres conflits pointent à l'horizon, en Asie particulièrement. La plus grande démocratie du monde, les Etats-Unis d'Amérique, joue à se faire peur et à nous faire peur, alors que dans quelques mois ses citoyens vont retourner aux urnes.



En présence de M. le Préfet, Thierry BONNIER.

Dans ce contexte, il est naturel de se retourner vers l'Etat, pour lui demander plus de protection ; mais aussi de trouver dans la commune, la petite patrie dans la grande, des raisons de se rassurer, de se sentir protégé, de ne rien céder à ce qui pourrait nous inciter à nous recroqueviller, à tourner le dos à l'Autre. La commune c'est l'échelon dans lequel le citoyen est le plus à même de s'épanouir, car c'est dans la commune que son projet de vie prend corps, soutenu par l'action publique.

D'ailleurs je vais vous raconter une anecdote. Lors du congrès des maires de France à Paris, un représentant de je ne sais quel ministère était très fier de lui en nous passant la main dans le dos, nous les maires, nous assurant que nous étions très importants. La preuve disait-il, vous êtes le dernier kilomètre de l'action publique !

Le dernier kilomètre ??

Vous savez c'est cette expression que l'on emploie pour les plateformes logistiques d'AMAZON, elles sont implantées de telle sorte à desservir le dernier kilomètre avant la livraison...

Le dernier kilomètre ??? non mais sans rire...

Et bien je suis désolé mais nos mairies ne sont pas des hangars AMAZON et les communes ne sont pas des sous-traitants des politiques publiques de l'Etat !

Je vous prends à témoin, après la vidéo que nous venons de voir, vous avez l'impression d'être au dernier kilomètre vous?! Je ne le crois pas, vraiment pas !

Et je ne le crois pas parce que quand je vous regarde dans les yeux je vois tout ce que nous réalisons ensemble, je vois notre médiathèque, je vois les agents de la propreté, je vois les policiers municipaux, je vois le centre de loisirs, je vois le portage de repas à domicile, je vois les animations, je vois les ateliers pour les seniors, je vois les travaux et tout ce que nous faisons pour embellir notre village, je vois la main tendue aux plus faibles, je vois le premier kilomètre de nos ambitions, je vois les premiers mètres qu'il suffit de parcourir pour se parler, se comprendre, s'aimer, se tolérer parfois, vivre ensemble tout simplement !

Alors je vous invite à faire ces premiers mètres avec moi, vers 2024.

Parlons d'abord de la sécurité. **Notre commune a réalisé des efforts conséquents ces dernières années pour professionnaliser sa police municipale, l'équiper correctement, la former, l'armer et la renforcer durant l'été.**

Avec les membres du conseil municipal nous avons cependant décidé qu'il fallait franchir un autre pallier. Vous le voyez, notre village à la plage vit et bouge toute l'année désormais et nous nous devons d'être plus présents sur le terrain. **C'est pourquoi nous venons de procéder au recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires qui arriveront au mois de mai.**

Je peux donc vous annoncer qu'à partir du mois de mai **la police municipale travaillera 7 jours sur 7, 365 jours par an, ce qui est une avancée considérable.**

Toujours plus proches de vous et de vos attentes, nous renforcerons le service culturel, ce qui devrait nous permettre d'élargir les horaires d'ouverture de la médiathèque.

Je fais un aparté sur la médiathèque... quel succès, déjà près de 600 abonnés, soit plus de 10% de la population.

J'entendais déjà, avant son inauguration certains s'interroger sur la pertinence de ce bâtiment ? Pourquoi cette dépense ? à quoi bon servent les livres et la culture finalement ?

Les critiques se sont rapidement tues car nous avons créé un lieu exceptionnel, un lieu de vie et de rencontres.

Je peux vous assurer que c'est une véritable satisfaction de voir les vélos et trottinettes des enfants envahir le hall d'entrée, promesse d'un chahut qui finalement se transforme en un ballet apaisant au milieu des ouvrages. C'est peut-être un signe du réarmement culturel de notre pays, comme aurait pu le dire notre président de la République ?

J'en profite pour saluer et remercier les bénévoles qui nous aident à assurer l'accueil aux côtés du personnel titulaire.

En 2024, la solidarité ne sera pas un vain mot grâce à **l'ouverture de l'Entraide Marinoise**. C'est une épicerie solidaire au sein de laquelle des bénévoles et des élus accueilleront ceux qui viendront chercher des colis alimentaires. Cette structure, placée sous l'égide du centre communal d'action sociale, située au-dessus de la salle des aînés au village, a été inaugurée la semaine dernière et nous pensons qu'une trentaine de familles pourraient en bénéficier régulièrement.

2024 sera à nouveau une année qui fera la part belle aux investissements. **Entre 2020 et 2023, ce sont tout de même près de 9 millions d'euros qui ont été investis par notre commune, augmentant d'autant notre patrimoine à tous et renforçant la qualité, donc l'attractivité de celle-ci.**

Sur ces 9 millions nous avons pu compter sur 2, 6 millions d'euros d'aides et de subventions apportées par l'Etat, la Région, le Département, et la Communauté Urbaine ; je tiens ici à les en remercier sincèrement... et je leur dit de ne pas relâcher leur effort !

Je peux donc vous annoncer que le 1er mai, jour de la fête du travail et de l'artichaut, nous inaugurerons la Rambla !

Cette promenade d'une conception très originale va venir modifier pour le meilleur l'image de notre station, symbole d'une montée en gamme qui intègre totalement la transition écologique. Au goudron un peu fatigué, parfois défoncé, chauffant sous le soleil estival, succéderont des sols désimperméabilisés, des îlots de fraîcheur plantés d'arbres et du mobilier urbain en bois. J'espère que vous adopterez très rapidement ce nouvel espace réalisé pour vous et pour les générations futures.

Dans le registre des inaugurations, nous couperons les rubans tricolore et catalan, avec les adhérents du club de tennis pour la livraison du nouveau club house tant attendu !

Le soutien à la vie associative reste par ailleurs l'une de nos priorités et je salue les responsables associatifs et les bénévoles qui avec nous animent notre belle commune, de façon désintéressée et avec une bonne humeur très communicative.

Je remercie très chaleureusement également les bénévoles de la réserve civile de sécurité que nous avons formée avant l'été. Espérons ne pas trop avoir à les mobiliser toutefois.

2024 sera une année durant laquelle les choix réalisés auront une dimension stratégique forte pour l'avenir de Sainte Marie la Mer.

Tout d'abord nous allons lancer la phase 1 du projet de port, qui consiste à agrandir le bassin existant en réalisant un quai sur la berge sud et à aménager une aire de stockage-gardiennage de bateaux à l'arrière du port.

Celle-ci est estimée à 3,5 millions d'euros. Nous pouvons d'ores et déjà compter sur 1,5 million venant du CEREMA et de l'Etat et nous sommes dans l'attente de la subvention de la Région, ce qui déclenchera automatiquement un fonds de concours de PMM !

Cela signifie, pour être clair que nous allons pouvoir lancer les appels d'offres pour les travaux dès 2024. TOUT SIMPLEMENT !

Je veux remercier Michel CAVAILLES qui a repris le dossier par le bon bout et surtout le président du Parc Naturel Marin, Serge PALLARES, dont le soutien n'a pas de prix.

Cette première phase est importante car elle va générer un chiffre d'affaires supplémentaire qui financera ensuite le reste des équipements, donc les autres phases qui elles-mêmes généreront des profits et ainsi de suite.

Pour porter ce projet la SEM SAGAN sera transformée en Société Publique Locale (SPL). Une SPL c'est une société qui n'a que des actionnaires publics. La commune y sera plus que majoritaire, PMM devrait nous rejoindre ainsi qu'une commune voisine. C'est la garantie de rester maîtres de notre destin et de pouvoir bénéficier des subventions publiques pour le reste des travaux.

Nous intégrerons à cette SPL l'activité du camping, qui se porte très bien. **Ce dernier a à nouveau renvoyé la coquette somme de 250 000 € vers les caisses de la commune.** Je fais une parenthèse pour vous dire que c'est, outre une gestion rigoureuse de notre budget, en partie grâce à cette manne que nous pouvons nous permettre de ne pas augmenter le taux du foncier bâti jusqu'à la fin du mandat... je pense que personne ne s'en plaindra.

Le camping travaille désormais à sa montée en gamme et à la transition écologique. Je souhaite par exemple que l'on étudie la possibilité de remplir la piscine avec de l'eau de mer, que l'on récupère toute l'eau des douches pour la réinjecter dans les toilettes et que l'on utilise uniquement l'eau de la station d'épuration pour arroser les espaces verts, de sorte à être quasiment autonomes. Les mobil-homes seront à terme équipés de panneaux photovoltaïques, comme c'est déjà le cas pour la piscine. Tout cela accompagnera un beau projet global que nous vous présenterons lorsqu'il sera finalisé.

Dans la SPL nous ferons aussi de l'aménagement foncier. En clair nous achèterons des terrains pour les aménager et les commercialiser.

Ce choix est dicté par une nécessité. En effet, un nouveau Plan de Prévention du Risque Inondation va être bientôt prescrit par M. le Préfet. Ce document va durcir encore un peu plus les règles de constructibilité sur la commune.

Nous savions déjà que nous ne pourrions pas nous étendre, étaler l'urbanisation et nous avons fait de cette contrainte une force en travaillant sur la qualité de l'existant et en préservant ce qui fait l'identité de notre commune. Mais ce coup ci, ça va aller plus loin. En effet, les dents creuses, les dents creuses ce sont ces terrains qui ne sont pas encore construits au milieu de zones déjà urbanisées, et bien ces dents creuses seront-elles aussi inconstructibles, sauf si d'un autre côté on peut démontrer que l'on a réduit la vulnérabilité de la zone au risque inondation.

Pour être schématique, si l'on veut construire une maison sur un terrain alors il faut créer un bassin de rétention sur un autre terrain à proximité. Autant dire qu'aucun particulier ne pourra faire cela, c'est donc à la commune d'intervenir.

Attention, nous n'allons pas faire de la promotion immobilière classique, nous allons aider les primo-accédants à s'installer et devenir propriétaires, car tout l'intérêt pour Ste Marie c'est d'accueillir de jeunes couples, des familles, des actifs à l'année et non de compléter un parc déjà fourni de résidences secondaires.

Cet objectif assumé c'est aussi celui de la survie de nos écoles qui perdent régulièrement des classes. Or une commune sans enfants c'est une commune sans avenir et je peux vous assurer que nous allons nous battre pour cet avenir !

Une première réalisation sortira de terre sur le terrain des Francas au bout de l'avenue du Confluent avec 11 appartements dont deux locatifs sociaux avec accession à terme à la propriété.

Toujours en **2024, les travaux du parc urbain débuteront avenue de la Salanque, côté village** cette fois-ci. Les friches et autres herbes de la pampa laisseront la place à un beau parc avec une promenade d'un kilomètre, un théâtre de verdure, des jeux pour enfants, des bancs, des arbres, bref un

bel équipement de proximité pour toutes les générations.

Le conseil municipal, après avoir obtenu l'accord de la famille, a décidé de donner à ce parc le nom de Mary ELMES-DANJOU, Juste parmi les Justes, qui a vécu ici à Ste Marie pendant de nombreuses années.

Au village encore, sur ma proposition, PMM s'est porté acquéreur de la cave Talayrach qui fait face au point jeunes et y installera une antenne de la pépinière d'entreprises intercommunale ainsi qu'une station de co-working. Les travaux débuteront en 2024 pour une livraison fin 2025.

Merci au président Robert VILA et au vice-président Laurent GAUZE pour leur soutien et pour ce pari qui consiste à faire à Ste Marie du développement économique autrement, puisque là encore il est impossible d'agrandir la zone d'activités du fait du risque inondation.

Toutes ces réalisations ont forcément connu un commencement avec un énorme travail préparatoire, mes collègues maires le savent, travail qu'il faut anticiper pour être prêt au bon moment. Pierre ROIG nous invitait et incitait toujours à voir plus loin, si vous vous souvenez bien.

C'est pourquoi dès 2024 nous allons initier des réflexions ou lancer des études pour des projets structurants.

D'abord, le déplacement du groupe scolaire Jules FERRY 1 sur le terrain St Exupéry, auquel seront accolés le point jeunes et les centres de loisirs. Dans notre trajectoire financière ils pourront être réalisés au prochain mandat, autant dire demain. C'est pourquoi j'ai d'ores et déjà signé le permis de construire, afin d'être à l'abri de tout mauvaise surprise M. le préfet.

Ce que nous pourrions probablement réaliser sans attendre ce sont les parkings attenants, qui soulageront le centre du village et ses riverains.

De la même façon j'ai demandé à ce que l'on travaille sur la future maison de associations qui investira ce qui est aujourd'hui l'école Jules FERRY 1. Les associations seront consultées et

parties prenantes des choix d'aménagement, tout cela s'anticipe bien entendu.

Toujours grâce à PMM, des études seront lancées pour la réfection des digues en mer. Vous le voyez certaines ne filent plus droit ! Et ne jouent plus efficacement leur rôle de protection des habitations et de la plage. Normalement les travaux de réfection devraient être réalisés avant la fin du mandat.

Bien entendu, ce travail est avant tout collectif et les décisions sont collégiales, c'est pourquoi je tiens à remercier les élus qui m'entourent. Ils sont totalement investis dans leur mission à votre service et leur soutien m'est précieux, je peux vous l'assurer.

Les agents communaux méritent aussi des félicitations sincères et chaleureuses. Sans eux pas de service public, pas de projets, pas de réalisations surtout ; avec une mention spéciale à notre directrice générale des services, Sandrine JOUE-MACH, qui me supporte elle aussi, toujours avec le sourire !

Permettez que je fasse une parenthèse, à l'heure où l'on nous demande au plus haut niveau de l'Etat de nous réarmer, vous voyez bien que nous les maires nous n'avons jamais désarmé, loin de là !

Enfin, mes derniers remerciements sont pour vous tous, que vous soyez Ste Marinois de toujours ou d'adoption, vous l'êtes avant tout de cœur et c'est ce qui compte le plus à mes yeux.

En effet, si vos élus ont de l'ambition pour leur commune, de l'attention pour leurs concitoyens, bâtissent, accompagnent, initient et érigent... Sainte Marie la Mer c'est vous ! **Jean Jacques ROUSSEAU écrivait déjà en 1762 que si les maisons font la ville, ce sont les citoyens qui font la Cité !**

Je nous souhaite donc de continuer à faire Cité ensemble, avec bienveillance et bonheur. Je vous souhaite une bonne année 2024... année pluvieuse, année heureuse !

Je vous remercie pour votre attention.

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cette année, ce sont vingt candidats de CM1 et CM2 qui se sont présentés à l'élection du nouveau conseil municipal des enfants (CME).

Après avoir préparé leurs programmes et leurs affiches de campagne, ils ont été élus par leurs camarades du CE1 au CM2 soit 210 votants le 30/11/2023. Félicitations à toutes et à tous !

Les dix nouveaux conseillers sont donc par ordre alphabétique: Tom Blay, Shany Chassereau, Romy

Derigond, Lucie Ghigo, Emy Henric, Aaron Laouini, Axelle Pereira, Lucas Robertson, Margaux Tedesco Rialland et Raphaël Terrado.

Le Maire du CME a quand à lui été élu le 19/12/2023, il s'agit de Raphaël.

Il a dans la foulée testé le fauteuil de Monsieur le Maire Edmond Jorda avec un certain plaisir.

Toute l'équipe de ce nouveau CME travaille déjà à la mise en place de nouveaux projets.

Ils ne tarderont pas à les soumettre à leurs homologues aînés pour leurs réalisations.

Rendez-vous à tous pour y participer !

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au Conseil Municipal des Enfants et au Point d'Information Jeunesse



PRÉSENTATION DES PROJETS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Mardi 19/03/2024, les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Sainte Marie la Mer sont venus présenter à leurs aînés leurs projets de mandat et même à plus long terme.

On peut y trouver notamment des idées d'aménagement pour le futur parc urbain, pour le futur complexe scolaire mais également des actions citoyennes intergénérationnelles, écologiques, sportives et solidaires.

Ce sont donc de beaux projets, qui pour certains, devraient pouvoir voir le jour au cours de leur mandat, ou à plus long terme.

Monsieur le Maire, Edmond JORDA, les a félicités et en a profité pour leurs

remettre un kit du jeune citoyen.

Leurs actions ont d'ailleurs été reconnues par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (A.N.M.O.N.M).

En effet, lors de la tenue de leur assemblée générale au complexe Oméga de Sainte Marie la Mer le 23/03/2024, leur président, M. Gérard ISERN, leur a remis à chacun un diplôme et une médaille pour leur engagement civique.

Une récompense a été également remise à Monsieur le Maire pour la commune de Sainte Marie la Mer.

Nos jeunes élus du CME sont mobilisés pour la commune, la relève est assurée !



VISITE DE L'ÉCOLE 42 MERCREDI 13 MARS 2024



Les enfants du Point Jeune ont visité l'école 42, en présence de Marie, responsable de l'école, qui a présenté le fonctionnement, les valeurs et les opportunités que représentent l'école. Les jeunes ont appris les différentes étapes pour intégrer l'école 42, notamment le passage par la fameuse "piscine", un processus de sélection qui teste les compétences en programmation.

clôturée avec un test de jeu vidéo. Cette sortie semble avoir été une occasion enrichissante pour les jeunes de découvrir l'école 42 et ses opportunités.

France LEROY-PERALS

Adjointe déléguée au Conseil Municipal des Enfants et au Point d'Information Jeunesse



Marie a mis en avant les nombreuses activités et ressources disponibles à l'école, soulignant l'importance de l'autonomie dans l'apprentissage. Les jeunes ont été informés des débouchés professionnels offerts par une formation à l'école 42. Nous avons poursuivi avec une visite guidée. L'après-midi s'est



TROPHÉES DU RUGBY AMATEUR



Le Comité Départemental de Rugby Catalan en collaboration avec le journal l'Indépendant ont mis à l'honneur l'ensemble des clubs, des éducateurs, des joueurs et des bénévoles qui font la richesse du rugby amateur catalan.

Lors de cette magnifique soirée, notre École de rugby-SCR XV a remporté le trophée du rugby amateur.

Bravo à tous les bénévoles et à Brice TARRAGON qui les accompagne avec abnégation et talent.



LES ZONES SANS TABAC

Chaque année, le tabagisme est à l'origine de 75 000 décès en France, ce qui représente 13% du total des décès. Face à ce constat alarmant, le dispositif « **Espaces sans tabac** », initié par la Ligue contre le Cancer en collaboration avec la Mairie, est désormais en vigueur, à Sainte Marie, aux abords des écoles.

Qu'est-ce qu'un « Espace sans tabac » ?

C'est un lieu extérieur délimité et/ou identifié, où la consommation de tabac est interdite. Cet espace fait l'objet d'un arrêté municipal et est signalé par un panneau « Espaces sans tabac » et un marquage au sol de couleur peut en délimiter l'espace.

Pourquoi des Espaces sans tabac ?

Prévenir l'entrée des plus jeunes dans le tabagisme

Leur but est de préserver les jeunes des dangers du tabagisme en réduisant leur exposition au tabac. Cette approche s'inscrit dans la réalisation de l'objectif défini par le atteindre une génération sans tabac d'ici 2032, ce qui signifie moins de 5 % de jeunes de 18 ans fumeurs.

Inciter l'arrêt du tabac

Plusieurs enquêtes démontrent qu'une interdiction du tabagisme dans les espaces publics peut inciter les fumeurs à arrêter. Les zones non-fumeurs restreignent les occasions de fumer,



réduisent la perception positive du tabagisme dans la société et renforcent l'appui aux initiatives de lutte contre le tabagisme.

Jean-Louis BONNES

Conseiller Municipal délégué à la sécurité



UN BILAN 2023 POSITIF QUI OUVRE DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES

Être au service des habitants, garantir leur sécurité et investir pour améliorer leur cadre de vie.

Le conseil municipal a approuvé le 2 avril dernier les comptes administratifs du budget de la commune, du camping municipal, du service culture et animation et du service jeunesse et voté les budgets primitifs 2024 respectifs. Un acte fort dans la vie d'une commune qui permet d'effectuer une analyse des dépenses par rapport aux recettes afin de déterminer la santé financière de la ville ainsi que d'établir un plan d'investissement à court, moyen et long terme, compatible avec le taux d'endettement et l'excédent dégagé en fonctionnement. L'analyse financière des comptes de la commune laisse apparaître comme chaque année un excédent solide grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement malgré l'inflation et les surcoûts inhérents aux dépenses d'énergie.

UN BILAN 2023 POSITIF

En 2023, la commune a dégagé un résultat de fonctionnement de **496.744€**, un résultat très honorable au regard du contexte économique national et international difficile :

- Augmentation du taux d'inflation,
- Augmentation des dépenses d'énergie de 100% entre 2021 et 2023 malgré la décision prise par le conseil municipal d'éteindre l'éclairage public pendant la nuit,
- Augmentation des charges de personnel de 5,56% en 2023 (augmentation du point d'indice et requalifications imposés par le gouvernement).

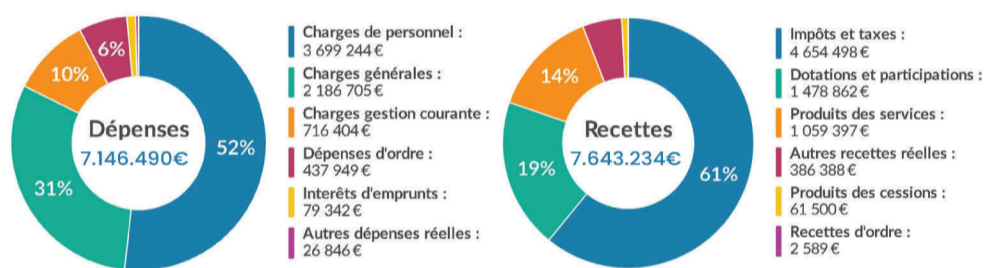
POINTS MARQUANTS

■ Restitution des compétences voirie, éclairage public et propreté de PMMCU vers la commune, compensées financièrement via l'Attribution de Compensation (AC) qui devient une recette en 2023 pour la première fois.

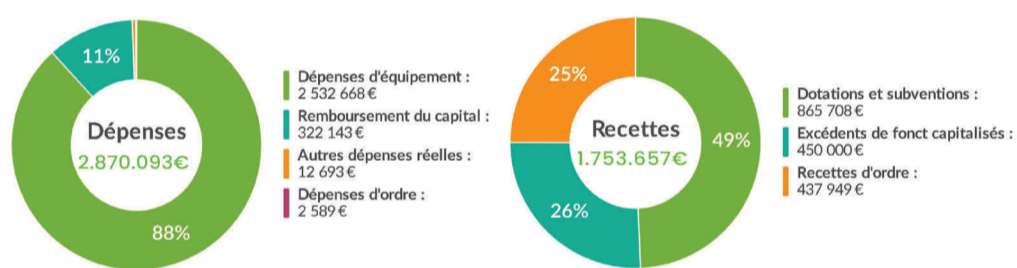
AC 2018	AC 2019	AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024
- 155.032€	- 148.711€	- 257.276€	- 265.841€	- 274.406€	+ 273.206€	+ 273.206€

- Démarrage des tranches 1 et 2 des travaux de voirie sur l'Avenue des Marendes.
- Exonération de la pénalité SRU de 90.000€/an de 2023 à 2025 (pénalité pour les communes ne disposant pas de 25% de logements sociaux).

COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Section de fonctionnement : + 496.744€



Section d'investissement : - 1.116.435€

En 2023, la commune dégage un résultat de clôture total de 1.230.752€ du fait de l'excédent cumulé (épargne). L'endettement est sain et maîtrisé, le capital restant dû au 1er janvier 2024 est de 3.860.193€.

QUELQUES CHIFFRES ET RATIOS CLÉS



Capacité de désendettement
5,3 années

Un endettement bien maîtrisé avec un ratio en dessous des seuils

Bonne situation : 9 ans
Seuil de vigilance : 10 ans
Seuil critique : 11 - 12 ans
Situation critique : 15 ans



Taux de réalisation recettes de Fonct
110%



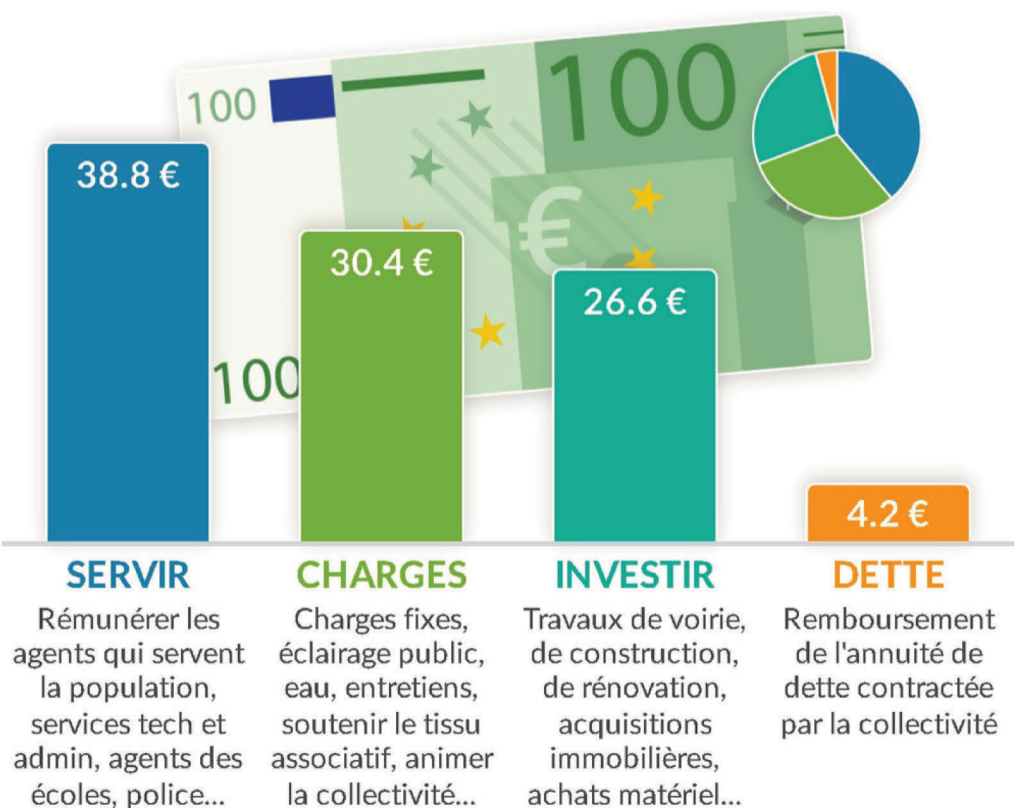
Autofinancement de la collectivité (CAF nette) :
403.309€

LES BUDGETS ANNEXES

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 des budgets annexes sont tous positifs :

- Culture et animation** : +39.729€
- Camping municipal** : +179.492€
- Service jeunesse** : +3.163€

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2023 AVEC 100€



LES PERSPECTIVES 2024

Le budget 2024 de la commune a été voté à l'équilibre pour un montant de 8.245.014€ en fonctionnement et 5.316.415€ en investissement. Le résultat de fonctionnement de l'année 2023 a été affecté pour 490.000€ au financement des investissements. 450.000€ d'autofinancement ont été attribués sur l'Avenue des Marendes conformément à notre Plan Pluriannuel d'Investissement.

RÉPARTITION DU BUDGET 2024

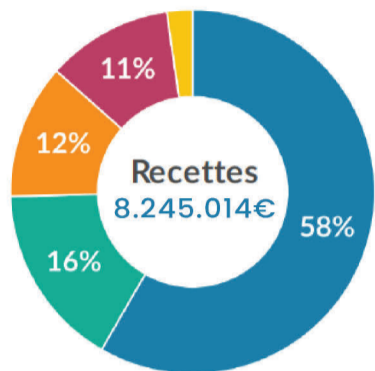
Fonctionnement

8.245.014€

Investissement

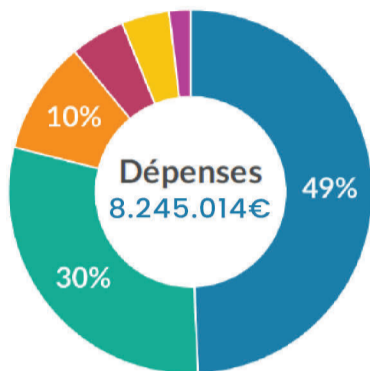
5.316.415€

LE FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement

Impôts et taxes : 4 809 045 €
 Dotations et participations : 1 342 000 €
 Produits des services : 985 500 €
 Excédent antérieur : 921 043 €
 Autres recettes : 187 426 €



Recettes de fonctionnement

Charges de personnel : 4 070 000 €
 Charges générales : 2 439 100 €
 Charges gestion courante : 829 065 €
 Autres dépenses : 400 849 €
 Virement à section d'invest : 350 000 €
 Intérêts d'emprunts : 156 000 €

POINTS MARQUANTS

- 60% d'augmentation des contrats d'assurance soit une dépense de 160.000€ en 2024 au lieu de 100.000€.
- L'éclairage public est géré par le SYDEEL depuis le 1er janvier 2024. Celui-ci annonce une constance des prix des consommations classiques et une diminution de 30% au tarif de l'éclairage public.

MAÎTRISE DES CHARGES DE PERSONNEL

Le chapitre charges de personnel augmente de façon significative entre 2023 et 2024 avec +9,39%.

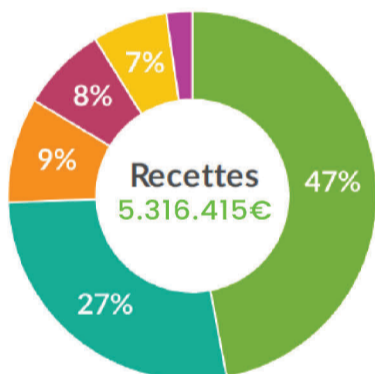
Cependant en déduisant le remboursement des frais de personnel par le budget du Camping, ce chapitre ne représente que 42%

des dépenses de fonctionnement du BP 2024 (50% préconisés par le comptable public).

Cette augmentation est justifiée par l'accroissement de la valeur du point d'indice, la prime pouvoir d'achat et l'embauche de trois policiers municipaux et 1 ATPM.

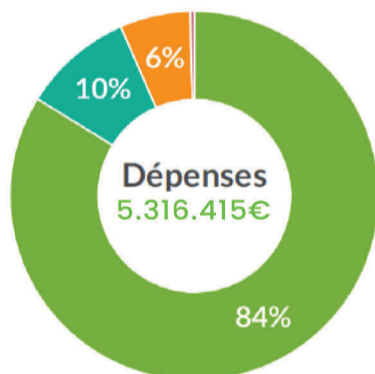
“
**DES TAUX
 D'IMPOSITION
 BIEN EN DEÇÀ
 DES MOYENNES
 NATIONALES**

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT CONSÉQUENT



Dépenses d'investissement

Emprunt : 2 500 000 €
 Dotations et subventions : 1 456 564 €
 Excédents de fonct capitalisés : 490 000 €
 Autres recettes : 399 851 €
 Virement de section de fonct : 350 000 €
 Produits des cessions : 120 000 €



Recettes d'investissement

Dépenses d'équipement : 4 455 331 €
 Déficit d'invest reporté : 513 583 €
 Remboursement du capital : 328 500 €
 Autres dépenses : 19 001 €

FISCALITÉ

La commune a décidé en 2024 de reconduire les mêmes taux que l'année dernière. Les bases d'imposition décidées par l'État suivent quant à elle le coût de l'inflation à hauteur de 3,9%.

La commune a été classée en 2023 « zone tendue » et a décidé de faire évoluer la Taxe d'Habitation sur les Résidence Secondaires (THRS) de 14% à 14,41%.

QUELQUES CHIFFRES ET RATIOS CLÉS



60%
 7 338 165 €
 Admin générale
 1 513€ / habitant



36%
 4 455 331 €
 Infrastructures
 919€ / habitant



4%
 484 500 €
 Rembours dette
 100€ / habitant



0%
 20 000 €
 Autres dépenses
 4€ / habitant

ORIENTATIONS

- 2.840.000€ consacrés pour l'Avenue des Marendes.
- 328.500€ de remboursement de capital d'emprunt.
- 300.000€ de travaux du futur port novateur.

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024

Les travaux de rénovation énergétique se poursuivent avec une enveloppe dédiée de 132.000€.

Diverses maitrises d'oeuvres sont prévues notamment :

- 20.000€ pour les vestiaires du stade.
- 40.000€ pour la future pépinière d'entreprises et espace coworking.
- 50.000€ pour les travaux du patio Pabirans.

- 60.000€ pour l'acquisition de deux camions aux services techniques.
- 70.000€ dédiés à votre sécurité (nouveau bâtiment PM et vidéosurveillance).

L'année 2024 sera l'année du commencement des travaux du parc urbain Mary Elmes.



Christine MEYA
 Adjointe déléguée aux RH, au budget et à la communication

La Médiathèque : inauguration et premier bilan



Premier bilan positif de la médiathèque municipale Victor Hugo, après un semestre d'ouverture :

En plein cœur du village, la médiathèque Victor Hugo a ouvert ses portes au public le 19 juillet 2023 et a été inaugurée officiellement le 25 octobre dernier. Depuis plus de six mois, le public curieux et enthousiaste est au rendez-vous de cet évènement culturel Sainte Marinois.

En effet, l'équipe de la médiathèque avec ses bénévoles accueille avec grand plaisir un public très large et de plus en plus nombreux, toutes générations confondues. Des bébés lecteurs aux seniors, tous sont présents ! Bien sûr, la jeunesse est largement représentée avec l'accueil des classes de l'école maternelle et de l'école primaire, la crèche et les assistantes maternelles, le centre de loisirs et adolescents du Point Jeunes.

Quelques chiffres pour représenter la forte activité de notre nouvelle médiathèque. Ce printemps 2024, nous comptons 701 inscrits, dont 421 nouveaux abonnés. La fréquentation moyenne du public est de 1260 personnes par mois et le prêt de 1845 documents. Par ailleurs, les partenariats locaux se sont particulièrement renforcés avec la création de 26 cartes collectives.

Enfin, le panel des animations menées et à venir concrétise l'importance culturelle et humaine de ce lieu d'échanges, de rencontres et de diversité. Le partenariat professionnel avec les institutions locales telles que la Médiathèque Départementale et le réseau

de lecture publique Perpignan Méditerranée Métropole nous permet d'offrir au plus grand nombre une offre culturelle plus riche et multigénérationnelle !

Voici un aperçu du programme des animations à venir, gratuites et ouvertes à tous :

Animations pédagogiques récurrentes :

- Ateliers informatiques seniors du CCAS, tous les lundis et vendredis matins.
- Accueil et animations scolaires : 16 classes tous les quinze jours (5 classes maternelles et 11 classes élémentaires).
- Lectures aux élèves du CP de livres en catalan, dans le cadre du « Prix du livre vivant », organisé par la Médiathèque Départementale.
- Accueil et animations pour le « Relais Petite Enfance », tous les quinze jours.

Animations mensuelles, tout public :

- Expositions thématiques.
- Sélection de documents selon l'actualité locale, nationale ou littéraire.
- Projections de films jeunesse et tout public.
- Présentation du portail « Résolu » de Perpignan Méditerranée Métropole et des nombreuses ressources numériques, gratuites pour les adhérents.

■ Ateliers jeux vidéo et réalité virtuelle, par animateur de Perpignan Méditerranée Métropole.

■ Séances « bébés lecteurs », découverte ludique et sensorielle du livre pour les 0/3 ans.

■ Accueil du Centre de Loisirs et des animateurs jeunesse.

Animations ponctuelles :

- Journée internationale des droits des femmes :
- Conférence « Femmes, je vous aime », le 09 mars à 14H 30 par P. Trougnou.
- Printemps des poètes du 09 au 25 mars avec pour thème national « la grâce » : atelier créatif de peinture « dans les pas de Niki de Saint Phalle », artiste rebelle et engagée, le 16/03 à 15H par Pauline Trougnou.
- Exposition itinérante du Mémorial de Rivesaltes du 19 mars au 11 avril 2024.
- Semaine « la magie d'Harry Potter » du 16 au 20 avril : atelier créatif et projection de film.
- Fête de la Sant Jordi le samedi 27/04 (tout public) : troc de livres, exposition, lecture de la légende en français et catalan, jeux de société, ateliers créatifs.
- Ateliers créatifs et artistiques tout public pour le Printemps des Poètes, la Sant Jordi, la fête des mères et la fête des pères.
- Exposition et conférence en juin pour la commémoration du

Débarquement en Normandie (80ème anniversaire).

Vous retrouverez notre programme complet des animations mensuelles à l'accueil de la médiathèque, sur notre page Facebook et Instagram.

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver autour de moments de lecture et de partage, dans ce lieu de convivialité où le mot culture rime avec plaisir !

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation

Horaires d'ouverture

Mardi.....	14h – 18h30
Mercredi	10h – 12h 14h – 18h30
Vendredi.....	10h – 12h 14h – 18h30
Samedi.....	10h – 12h 14h – 17h

AGENDA DES ANIMATIONS TOUT PUBLIC (hors scolaires)

Médiathèque Victor Hugo de Sainte Marie la Mer · Printemps / été 2024

Animations récurrentes

Expositions tout public

Salle d'animations (1er étage)

- Exposition itinérante du Mémorial de Rivesaltes :
- « Sur les traces de Friedel Bonhy Reiter », du 19 /03 au 11 /04
- « Les jardins secrets et publics », du 12 /04 au 30/30/04
- « Petit citoyen », du 07/05 au 01/06
- « Le Débarquement en Normandie » du 04/06 au 19/06
- « Fête de la musique » du 21/06 au 06/07
- « Carnets de voyages », du 09/07 au 04/09

Projections de films

Salle d'animations (1er étage)

- Semaine de la magie « Harry Potter », projection de film jeunesse le 20/04 à 14H30
- Fête de la Nature, projection de film d'animation jeunesse le 22/05 à 15H
- Fête de la Sant Jordi, projection de film d'animation jeunesse, le 27/04 à 16H
- Fête de la musique, projection de film le 21 juin à 17H
- Biopic sur le musicien de jazz Chet Baker, public ados/ adultes

Présentation portail « Résolu » et des ressources numériques

Salle d'animations (1er étage) - Tout public
Entrée libre - Durée 2h

Les 23/04, 24/05 et 25/06 à 16H - Par Aïda du réseau de lecture publique de Perpignan Méditerranée Métropole.

Ateliers multimédia

Animés par Caroline du réseau de lecture publique de Perpignan Méditerranée Métropole, sur réservations :

- Le 19/04 à 14H30 : atelier de réalité augmentée sur le thème des oiseaux, tout public
- Le 15 /05 à 14H30: atelier sur tablettes, thèmes superhéros, l'entraide et la tolérance, enfants à partir de 8 ans
- Le 26 /06 à 14H30 : atelier de réalité virtuelle, public ados/ adultes

Ateliers informatiques seniors

Salle d'animations (1er étage) - Organisé par le CCAS

Tous les lundis et vendredis matins (de septembre à juin)



« Bébés lecteurs », découverte ludique du livre pour les 0/3 ans

Les 22/04, 06/05, 17/06 à 10H (un lundi par mois, sur inscription)

Accueil de la crèche

Les jeudis à 10H, tous les quinze jours

Accueil RPE (lectures, chansons, comptines, tablier à histoires)

Les mardis à 10H, tous les quinze jours, hors vacances scolaires

Animations ponctuelles

Semaine « Harry Potter », du 16 au 20/04

Entrée libre

- Du 16 au 20/04 : jeux de société tout public
- Le 16/04 : chasse aux trésors des apprentis sorciers de 15H à 18H
- Le 17/04 : Atelier créatif de baguettes magiques de 14H à 18H
- Le 20/04 : projection de film jeunesse à 14H30

Fête de la Sant Jordi

- Du 23 au 27/ 04 : Exposition des créations et dessins des élèves des écoles de Ste Marie la Mer, salle d'animations
- Le 27/04, tout public (médiathèque et association de catalan ARA)
- Le 27/04 de 14H à 17H :
Salle d'exposition RDC / association de catalan ARA :
Échange de livres, distribution de roses, kamishibai sur la légende de la Sant Jordi, atelier créatif.

Salle d'animations de la médiathèque (1er étage) :

Exposition de livres sur les dragons et la légende de la Sant Jordi, lecture d'histoires de dragons, jeux de société pour tous, projection de film jeunesse, chasse aux trésors de la grotte du dragon pour enfants

Présentation de livre / dédicace

Dernier roman de Mr Hiebel Claude le 31/05 à 17H, salle d'animations

Fêtes des mères et des pères

Les 22/05 et 12/06, de 14 à 18H

Atelier créatif, salle d'animations, public jeunesse

L'anniversaire des 80 ans du Débarquement en Normandie

Salle d'animations (1er étage), tout public

Exposition et présentation de documents sur le Débarquement en Normandie en juin 1944

Les Jeux Olympiques 2024 à Paris, à partir du 26 juillet

Salle d'animations (1er étage), tout public

Présentation de livres sur les Jeux Olympiques et les sports

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation





DE LA POULE AUX BRUIXES.

La construction de la médiathèque de Sainte Marie la Mer a été précédée par des fouilles préventives gérées par l'INRAP.

Cette opération était attendue dans le cadre archéologique de l'histoire du village. En effet, on espérait découvrir des traces d'habitat et des vestiges antérieurs à l'époque médiévale.

Les résultats des couches supérieures concernaient l'époque moderne. Poursuivant les fouilles, on a trouvé un niveau où sont apparus des vestiges médiévaux.

Parmi ceux-ci, les archéologues ont découvert un vase de vingt centimètres de diamètre qui contenait des ossements d'oiseau.

Nombreux sont les Sainte-Marinois qui aimeraient en savoir un peu plus sur cette découverte.

Pour ma part, j'ai consulté les rares documents ayant un rapport avec un volatile et un pot.

Ces recherches ont débouché sur des pratiques magico-religieuses et, poursuivant ces pistes, j'ai été amené à m'intéresser à la pratique de la sorcellerie et de ses symboles en Roussillon.

Résultats de l'Étude Archéologique :

Dans une des tranchées, creusée à une profondeur

d'environ un mètre, apparaît un vase écrasé en place. Ce vase en céramique commune médiévale (X^e-XIII^eS.) comprend le fond et le début de la panse, la partie supérieure est tronquée avant le passage de la pelle.

L'intérieur du vase contient des ossements de volatile qui appartiennent tous au même individu : ces ossements sont ceux d'une poule juvénile.

L'hypothèse la plus probable est que la poule a été placée morte dans le pot, les os étant en position anatomique. On peut imaginer que cette poule dans le pot soit une préparation culinaire ou une recette de pharmacopée mais on ne peut écarter l'éventualité d'une pratique religieuse.

La construction de la Vase découvert lors des fouilles et son contenu – Photos INRAP

Rappels historiques sur la Poule et son utilisation magique :

La poule a été domestiquée en Asie entre 8000 et 6000 ans avant notre ère. A son arrivée en Europe, 1000 ans avant J.C, la poule a servi d'aliment et, progressivement, elle a été utilisée dans des pratiques rituelles funéraires ou magiques.

Pline l'Ancien, dans son Histoire Naturelle, rapporte au sujet de la poule enterrée, que celle-ci se substituerait à l'inhumation de l'homme ou servirait à un rite de guérison ou à des rites de purification. Ces rites de

purification veulent que l'on enterre le moyen de purification, supprimant ainsi la maladie. Au cœur de ce rite sacrificiel, ce n'est pas tant l'animal qui compte mais la prière qui est adressée aux dieux.

Dans le cas de la découverte de Ste Marie la Mer, on peut penser que nous nous trouvons devant la persistance souterraine de l'emploi des poules dans des pratiques magiques et ce malgré l'emprise du christianisme qui s'élevait contre ces pratiques.

Mais la poule est surtout utilisée pour l'alimentation. En effet, elle présente beaucoup d'avantages nutritionnels et son élevage est facile. Dans les textes, on devine l'existence d'un élevage de la volaille qui a l'avantage de procurer les œufs et la viande. Ainsi un écrit du XIII^eS. indique que chaque poule pond 115 œufs par an, elle donne 7 poussins dont 4 poules pondeuses et 3 qui sont transformées en chapons. Avec ses œufs et ses poussins, la poule est une ressource nutritive stable et bon marché.

Dans notre village, au milieu du XV^eS., on trouve des taxes payées en poules. Ces redevances vont de la paire au quart de poule. Les poules sont toujours accompagnées des mentions de bien nourries « gallinam nutritem bonam et suffisitem », quelques rares cens consistent en œufs « quatuor ova gallini ».

Une survivance d'offrandes alimentaires dans les tombes est signalée dans des sépultures de la métropole de St Barthélémy dans la région de Chartres. Ces découvertes sont datées du V^eS. après J.C.

En Roussillon, la poule est employée dans les pratiques funéraires rituelles. Des fouilles archéologiques ont révélé quatre associations de poule et d'un récipient céramique, les plus anciennes datées du I^{er} ou II^eS après JC à Caramany et à Montpellier. Ce sont deux associations de poules et de pots qui ont été découvertes.

Cette utilisation de la poule a perduré au cours des siècles et parfois juste une partie du volatile est employée, je veux parler des plumes. Ainsi, au début du XVIII^eS., dans l'Orne

à St Evroult de Monfort, le jour de la Ste Barbe, on faisait bénir des plumes d'oiseau, puis on leur faisait toucher la statue, ensuite on allait les planter dans les champs pour préserver les lieux de la foudre.

Dans la tradition juive existe encore de nos jours un rite cérémonial : le Kapparot attribuant à la poule la faculté d'absoudre les péchés. Pour célébrer le Yom Kippour, les juifs orthodoxes pour se laver de leurs fautes, brandissent un poulet vivant au dessus de leur tête ensuite le volatile est égorgé. Il peut être alors consommé par la famille ou offert à des nécessiteux. Cette pratique est apparue il y a un millier d'années.

Avant de clore ce chapitre sur les poules, je me devais de dire quelques mots sur le coq.

Le coq, dès l'époque paléochrétienne, est l'attribut de St Pierre, rôle qu'il partagera plus tard avec la clef. Les premiers coqs installés sur les églises le furent avant l'An Mil et sur des églises dédiées à St Pierre.

Avant l'ère chrétienne, les Romains furent les premiers à associer le coq à la Gaule. Cette association est évidente puisque le mot Gallus désigne à la fois l'oiseau et le Gaulois.

Dans la mythologie romaine, l'animal joue un rôle important. Il est associé à Mercure ainsi qu'au soleil et à la victoire.

Mais il est aussi victime d'une symbolique ambivalente oscillant entre sa générosité et son courage, sa prétention et la luxure. Dans notre propos, je me suis intéressé au coq pour une particularité singulière : sa patte. En effet, la patte de coq est un signe pour reconnaître sorciers et sorcières. En Pays Catalan, la croyance voulait que les sorciers portent sur l'épaule un petit signe appelé : La pota de Gall : patte de coq. Il suffisait de frotter la peau avec de l'eau bénite pour que le signe apparaisse.

Bruixas, Magie, Sorciers, Guérisseurs, Traditions, etc.

Dans le chapitre précédent, j'ai cherché une explication à ce qui semble être une survivance cérémonielle d'origine Magico-Religieuse. Influencé par la Pota de Gall, j'ai été séduit par la piste de

la magie et de la sorcellerie. Cette hypothèse, loin d'être irrationnelle, a été avancée lors des conclusions des fouilles archéologiques citées plus haut.

La tradition populaire catalane réunit dans un même groupe guérisseurs, sorcières et fées.

La guérison magique et la sorcellerie vont de pair, fées et sorcières se ressemblent sous de nombreux aspects.

Rapidement le lien se fait entre guérison magique et sorcellerie : la maladie et le malheur étaient perçus comme un mauvais sort jeté par une bruixa ou un sorcier, il était donc normal que l'on croit que celui ou celle qui était capable d'« embruixa » (ensorceler) ait le pouvoir de contrecarrer l'« embruixamen. »

La majorité des ethnographes s'accordent à dire que la sorcellerie populaire est une composante de la culture paysanne traditionnelle. L'ignorance de nos ancêtres les poussait, pour lutter contre les forces mystérieuses et dangereuses du monde, vers la sorcellerie.

La sorcellerie n'est pas une anomalie ou une chose étrange, au contraire elle fait partie d'une conception de l'existence. Dans les villages, il était normal de recourir à un ensemble de pratiques, de formules, prières, potions et remèdes et ce, dans le but de guérir, de conjurer le malheur et de profiter du bonheur accompagné de la fortune.

Pour intercéder auprès des forces mystérieuses, quoi de plus normal que de s'adresser à un guérisseur ou à une personne qui avait « un pouvoir ».

Mais ces pratiques et ces croyances, prenant de plus en plus d'importance, ont été jugées incompatibles avec la religion chrétienne. La sorcellerie et la magie se répandent dans toute l'Europe. Le Pape Jean XXII réagit en publiant plusieurs bulles condamnant tout commerce avec les démons et les sorciers. Tout ce qui est charmes, envoûtements et autres magies sont frappés d'interdit. En 1484, Innocent VIII rédige une bulle qui désigne la sorcellerie comme un mal qu'il faut extirper du corps de

l'Europe Chrétienne.

Las Bruixes : En français les Sorcières.

D'après certains chercheurs catalans, le nom « bruixes » serait issu de l'Indo-européen « Bhreus » qui signifie « esclafar o trencar » c'est-à-dire écraser ou casser. La bruixa serait donc celle qui écrase ou qui casse.

La sorcière est présente parmi nous depuis la plus haute antiquité. La mythologie grecque nous raconte les aventures des Gorgones : ces créatures malveillantes qui avaient le regard pétrifiant. Circé, la sorcière capable de créer des potions magiques et qui arrivait à transformer les hommes en animaux, et Médée la fille du Soleil, violente, meurtrière et infanticide. Ces femmes étaient en connexion directe avec les divinités antiques. Rien d'étonnant que les sorcières, leurs descendantes, soient classées parmi les personnes maléfiques pactisant avec le diable, puisqu'elles étaient accusées des mêmes crimes.

La sorcière est un symbole féminin par excellence, c'est la conclusion que l'on peut faire en constatant que le sexe féminin est majoritaire dans les accusations de pratiques de sorcellerie.

Pendant des siècles, les femmes sont cantonnées dans des rôles bien définis : enfantement, alimentation, habillement, soins apportés aux malades, accompagnement dans les derniers instants de la vie. Tous ces gestes ont quelque chose de magique, quasi divin.

Cette spécialisation de la femme se trouve déjà décrite par Tacite, qui, dans son ouvrage *Germania*, note que « les femmes s'occupent de la terre, soignent leur corps, celui de leurs enfants et celui de leur homme. » Il précise que : « mères et épouses recueillent leurs blessés et ne s'effraient pas de compter et de sonder

leurs plaies, elles viennent en pleine bataille prodiguer vivres et encouragements. Les Germains vont jusqu'à attribuer aux femmes un caractère que je dirais sacré et des aptitudes à la divination, ils ne dédaignent pas leurs avis et ne se montrent guère indifférents à leurs oracles. »

Cette citation de Tacite permet de comprendre l'évolution de la relation entre ceux qui savent et ceux qui ignorent.

Au fil des ans, face à la maladie, aux catastrophes, aux épidémies, les hommes et les femmes cherchent une aide auprès de ceux qui savent. Dans tous les villages, on va recourir à des pratiques créées par des charlatans ou des illuminés ou parfois des vrais guérisseurs.

On va se rapprocher d'un ensemble de rites consistant en récitation de formules, fabrication de poudres, de potions plus ou moins magiques. La crédulité d'une majeure partie de la population poussera celle-ci, non seulement vers le guérisseur, mais aussi vers les guérisseuses. Ces dernières, le plus souvent pauvres paysannes, vont être victimes des craintes et des envies mêlées que suscite le savoir féminin. Pour certains, il est humiliant de s'en remettre au savoir d'une villageoise qui, malgré son appartenance

à son même niveau social, savait soigner et guérir, faire des prévisions empreintes de logique qui en un mot « savait ».

L'ignorance mit ces femmes savantes à l'écart du groupe, elles furent des Bruixes.

Mais, parmi ces femmes, certaines exerçaient vraiment la médecine, telle cette femme juive de la ville de Borja, laquelle était ce que l'on appelle de l'autre côté des Pyrénées « Una curendera ».

Cette femme, Mirie, était accusée d'avoir fait avorter une nommée Graciete qui malheureusement était décédée. Le roi Pierre d'Aragon a absous la curendera qui avait de forte chance d'être une femme médecin.

Le savoir de ces curanderes se transmettait oralement, rarement par écrit, de génération en génération. Aujourd'hui, la médecine moderne admet, sous l'appellation de médecine alternative, les résultats de certaines pratiques provenant des siècles passés. monastère, la plupart des prêtres ont fui la contagion. Enfin, en février 1564, la peste cesse.

Suite au prochain numéro...

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation



(1) Au mois de Novembre 1618, on découvrit dans la présente terre du Roussillon, un grand nombre de sorcières. On en pendit plus de deux cents ; elles furent découvertes par un sorcier nommé Llorens qui, en les regardant, reconnaissait leur visage comme celui d'une sorcière.

(2) Après le Concile de Trente, le culte eucharistique devient un marqueur catholique qui se concrétise par les prières de 40 heures consistant en une adoration en continu du Saint Sacrement. Ce culte particulier fut décidé par le concile pour, en partie, répondre aux négations des protestants et Vaudois. Dans l'affaire des Bruixes, « l'oraison des quarante heures suppliait NS Tout Puissant de nous exaucer en nous faisant découvrir La mala secta de Bruixas. »

ENTRETIEN DES AVALOIRS :

Comme chaque année en période hivernale et jusqu'au printemps, l'équipe du service propreté, entretient les avaloirs et les puits obturés par les feuilles mortes.

Cette action permet une meilleure évacuation des eaux de pluies en cas d'intempéries.

Jean SOURRIBES

Adjoint délégué à la gestion des services techniques, travaux et espaces verts.



DISPOSITIF DE DÉPOLLUTION DES EAUX PLUVIALES :

Mise en place du dispositif de dépollution des eaux pluviales sous le pont d'accès au parking du stade.

Cette installation permet la dépollution des eaux pluviales par la récupération des déchets, plastiques et autres, évitant ainsi leur rejet direct dans la mer.



Jean SOURRIBES

Adjoint délégué à la gestion des services techniques, travaux et espaces verts.



RÉALISATION D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, SUR LA PLACETTE DE L'ÉGLISE

Jean SOURRIBES

Adjoint délégué à la gestion des services techniques, travaux et espaces verts.



AVENUE DES MARENDES : UN NOUVEL ESPACE PIÉTONNIER



L'étape n°2 des travaux de l'avenue des Marendes touche à sa fin. Après plusieurs mois de travaux de mise en esthétique des réseaux, de travaux sur les espaces verts et la scénographie de « La Rambla », nous pourrons dans quelques jours déambuler sur l'avenue et profiter de ce nouvel espace piétonnier en direction de la Méditerranée. L'avenue des Marendes est de nouveau ouverte, ainsi le trajet depuis l'avenue vers les quartiers du Port, des Marendes ou de la Thalasso seront accessibles directement, laissant ainsi les avenues de Cerdagne et Las Illas plus au calme.

Le parking Oméga demeurera partiellement le lieu de vie de l'activité du chantier mais il sera pleinement accessible.

Les derniers travaux sur la nouvelle Rambla vont concerner les îlots végétaux permettant à terme d'apporter de la fraîcheur aux promeneurs mais également des lieux de repos et de tranquillité. Les revêtements choisis constitueront, nous en sommes convaincus, une référence contextuelle et urbaine qui feront foi dans les villes du littoral catalan. La dernière étape, jusqu'au 1er mai, l'aménagement des estrades vers la Rambla, un lieu de vie et d'animation entre la plage et la promenade.

Nous serons prêts pour la fête de l'artichaut animation catalane attendue pour le 1er mai.

Alexandre LECAT

Adjoint délégué à l'aménagement urbain

QUAND LA PLAGE, S'INVITE AU CŒUR DU VILLAGE

Merci à Fernand et Mireille d'avoir permis cette magnifique réalisation.



Peinture signée Bernard GOUT

RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE



Du 2 au 5 octobre 2023, la ville de Sainte Marie la Mer et son CCAS participait à la Semaine Bleue. Au programme de nombreuses activités et temps forts dédiés aux seniors.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), avec le concours de ses partenaires (associations, service jeunesse de la ville...), a imaginé une semaine riche en activités pour tous les seniors désireux d'y participer.

- Une conférence donnée bénévolement par le docteur Anne JULIEN, ophtalmologue, sur les maladies de l'œil dû au vieillissement.

- Un atelier sur « les 5 sens en éveil », animé par l'association Brain Up qui s'est poursuivi sur 5 séances hebdomadaires.

- Un atelier sur la mémoire « **Pep's Eureka** » animé par l'association Joseph Sauvy qui s'est aussi poursuivi sur 12 séances.

Face aux nombreuses inscriptions, une seconde liste a été ouverte pour la mise en place d'un prochain atelier. Inscription toujours ouverte.

Et pour finir une conférence sur les bienfaits de l'activité sportive, organisée par l'association Profession Sport 66, à la suite de laquelle un atelier « **Equilibre** » de 15 séances a été organisé pour un groupe de 15 personnes.

La Semaine Bleue s'est terminée avec un vernissage de l'exposition de photographie sur le thème de « **Sainte Marie la Mer** » en présence de M. le Maire, Edmond JORDA et de ses Élus (photo prise par Estelle MALET).

Ce projet intergénérationnel a été mené conjointement avec le service Enfance Jeunesse, ses animateurs et les enfants du Point Jeune, la Junior Association, l'association Sainte Maie la Mer Photographie et l'association Fot'œil.

Tout un projet construit autour de la photographie sur plusieurs mois. Le but : faire à partir d'anciens clichés, de nouveaux, en photographiant ces mêmes lieux, sous le même angle de vue qu'à l'époque.

Ce projet a permis aux jeunes et aux seniors de s'initier à la photographie avec des appareils reflex et smartphones mais aussi de leur permettre de découvrir la vie de leur commune et de restituer ce que la mémoire a localement préservé.

Il est important de souligner que toutes ces actions sont entièrement gratuites car financées par la Conférence des financeurs pour la perte de l'autonomie. Le bilan est très positif grâce à l'investissement de tous les partenaires qui œuvrent pour changer au quotidien le regard porté sur nos aînés.

LES ANIMATIONS ET ATELIERS EN COURS ET À VENIR :

- Accompagner les seniors pour l'usage de l'outil informatique et dans leurs démarches administratives : un conseiller numérique du Conseil Départemental vous accueille les lundis et vendredi matin à la médiathèque Victor Hugo.

- Les mardis à partir du 27 février à 15h Salon et ateliers de bien-être et saisonnalité, animés par l'association « **Un temps pour soi** » : relaxation et massage, initiation yoga, phytothérapie et aromathérapie. (Atelier complet)

- Face à l'engouement pour les activités plutôt sportives, à partir de septembre, le pôle Animation Seniors du CCAS étoffera son panel d'activités pérennes en proposant des séances d'Activité Sportive Adaptée, à l'année, qui s'adresseront en particulier aux retraités fragilisés avec des limitations légères à modérées.

- A partir de la prochaine édition de la Semaine Bleue d'octobre 2024, de nombreuses actions plus ponctuelles de prévention seront à nouveau menées.

Paule BOBO-SENYORICH
Adjointe déléguée à l'action sociale

& Dominique FENOLLAR
Conseillère Municipale déléguée
aux animations seniors

COLLECTE DE SANG



Il y a 75 ans, le 28 janvier 1949, une poignée d'hommes et de femmes avaient souhaité que le don de sang devienne bénévole en France. L'association des donneurs de sang de Sainte Marie la Mer organise avec l'EFS chaque année 5 collectes de sang.

Cette année elles auront lieu le 13 mars (salle Saint Exupéry) les 8, 29 juillet et le 23 août (salle Oméga) et le 10 décembre (salle Saint Exupéry).

Les donneurs de sang sont de moins en moins nombreux à venir faire ce geste généreux et essentiel pour la survie de beaucoup de personnes et ceci sur toute la France. En faisant 1 don de sang vous sauvez **3 vies** !

Il est à noter également que l'association aura son assemblée générale le 29 mars et vous y invite cordialement.



L'ENTRAIDE MARINOISE

L'entraide marinoise inaugurée par M. le Maire Edmond JORDA, le 25 janvier 2024, propose une aide alimentaire aux personnes en difficulté. Le CCAS a signé une convention avec la banque alimentaire des Pyrénées-Orientales qui fournit des denrées provenant des collectes et des dons de la banque européenne.

L'entraide marinoise est située à l'impasse du boulodrome au village à côté de la salle St Exupéry, elle est ouverte tous les 15 jours, les jeudis après-midi de 14h à 16h.

Renseignement : Monsieur Jérôme MARTINEZ – Mairie annexe OMEGA au 04.68.61.54.83

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours. Plus de renseignements par email : mairie.annexe@saintemarielamer.com ou par téléphone au 04 68 61 54 83.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même vos menus élaborés par un diététicien.
- La collation du soir, le potage supplémentaire et le pain sont en option.
- Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

- Les menus sont disponibles auprès de la Mairie Annexe jusqu'à 3 mois en avance.
- La réservation et le paiement (chèque ou espèces) s'effectuent sur place minimum 1 semaine avant la 1ère livraison.
- Des modifications peuvent être apportées 48 h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du Week-end sont livrés en fin de semaine
- Les repas arrivent sous barquettes filmés allant au micro-onde

Tarifs 2024

Repas 8,50 €
Collation du Soir 2,80 €
Potage 0,30 €
Pain 0,40€

Les Livraisons

Lundi : Livraison pour le Mardi
Mardi : Pour le Mercredi
Mercredi : Pour le Jeudi
Jeudi : Pour Vendredi et Samedi
Vendredi : Pour Dimanche et Lundi

Des questions complémentaires ? 04 68 61 54 83

C.C.a.S

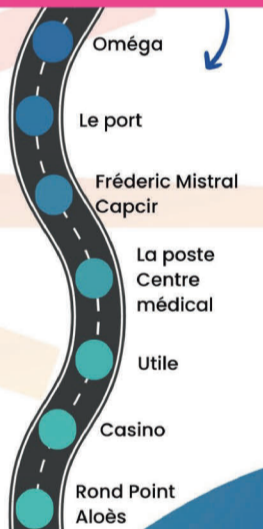


LES REPAS: Lundi > Livraison pour le Mardi | Mardi > pour le Mercredi | Mercredi > pour le Jeudi et Vendredi | Jeudi > Pour le Week-end | Vendredi > pour le Lundi.

HORAIRES D'HIVER DE SEPTEMBRE À JUIN

MARDI - 14H/17H
MERCREDI ET SAMEDI - 9H/12H

LA NAVETTE Gratuite



CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

04 68 61 54 83

La municipalité et le CCAS, soucieux de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, ont mis en place une navette **GRATUITE**.

Ce service **GRATUIT**, liaison entre la plage et le village, permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la poste le centre médical et les marchés.

La navette circulera sur l'itinéraire, ci-dessus :

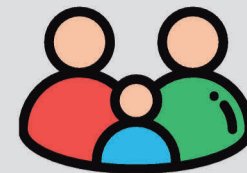
- Mardi de de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h

Il sera également possible de réserver la navette gratuitement au moins 24h en avance au 04 68 61 54 83

C.C.a.S



ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés

- Georges **LOURDEZ** le 22 août à 85 ans
- Emilienne **BLONDEAU épouse LIORÉ** le 24 septembre à 80 ans
- Fabienne **GUYET épouse PEREZ** le 29 septembre à 53 ans
- Joseph **CALVET** le 09 octobre à 87 ans
- Madeleine **BONETTO veuve COUDERC** le 11 octobre à 86 ans
- Christian **DELCASTO** le 14 octobre à 68 ans
- Marcel **MARTIN-PAGES** le 17 octobre à 88 ans
- Robert **LEMPASZAK** le 20 octobre à 77 ans
- Jean-Pierre **VIDAL** le 23 octobre à 90 ans
- Michel **PAREDES** le 24 octobre à 81 ans
- Werner **BALZ** le 28 octobre à 87 ans
- Nadine **TARU** le 05 novembre à 76 ans
- Nicole **DACHEZ veuve TISSERAND** le 10 novembre à 74 ans
- Yvette **MARTINEZ** le 13 novembre à 91 ans
- Claude **TIPHANGNE** le 18 novembre à 73 ans
- Renée **PALUMBO épouse PORTA** le 22 novembre à 85 ans
- Henryk **KULMA** le 27 novembre à 92 ans
- Roseline **TAYMANS veuve VIDALOU** le 12 décembre à 96 ans
- Nathalie **LEMAITRE épouse EISELE** le 17 décembre à 62 ans
- Jean-Pierre **MORAND** le 17 décembre à 82 ans
- Ginette **BAUR veuve LEGRAND** le 19 décembre à 94 ans
- Michel **MICHAUX** le 24 décembre à 71 ans
- Marc **SIMON** le 24 décembre à 64 ans
- Daniel **BAVEREL** le 07 janvier à 70 ans
- Juanot **OCCHIPENTI** le 11 janvier à 87 ans
- Raymonde **MESTRES veuve SALVY** le 28 janvier à 93 ans
- Albert **DAYAN** le 04 février à 90 ans
- Mariette **DE CLERQ veuve HANSSENS** le 12 février
- Christiane **TAVERNIER veuve ROUYER** le 13 février à 83 ans
- Pascal **GIRAUD** le 26 janvier à 61 ans
- Jean **LOPEZ** le 07 mars à 56 ans
- Régis **FRANÇOIS** le 10 mars à 76 ans

Liste des Mariages

- Anne **CANCALON** et Sabine **POMEROLE** le 23 septembre
- Rodolphe **GÉNERÈS** et Zoé **ROUYER** le 14 octobre
- Serge **TRAPPLER** et Ana-Maria **IORDACHE** le 10 novembre
- Sophie **PETIT** et Yannick **BESSON** le 18 novembre
- Nicole **FAURE** et Claude **CONFORTI** le 01 décembre

Liste des Pacs

- Typhanie **VIXAC** et Charlotte **LONG** le 27 septembre
- Christophe **REZ-KALLAH** et Christelle **DEWAILLY** le 28 novembre
- Kenndy **GARCIA** et Inas **BENNACIB** le 09 février

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- Sasha **BARRAILLÉ DUPRAT** le 04 septembre chez Thierry **BARRAILLÉ** et Marine **DUPRAT**
- Théodore **AUGEN ROCHE** le 15 septembre chez Frédéric **AUGEN** et Carolan **CHEVALLIER-ROCHE**
- Thibaut **TOURON** le 29 septembre chez Frédéric **TOURON** et Margot **DILL**
- Mia **BARBEREUX** le 25 octobre chez Quentin **BARBEREUX** et Angélique **HAYE**
- Haylie **AMARO GARNIER** le 29 octobre chez Alex **GARNIER** et Jade **AMARO**
- Calista **SALVADOR ORTOZOLS** le 04 novembre chez Yannick **SALVADOR** et Jordane **ORTOZOLS**
- Lauryn **TABARY** le 15 novembre chez Alexandre **TABARY** et Emmanuelle **PEREZ**
- Taeliau **GONZALES** le 30 décembre chez Laetitia **CALMON-CASTEX** et Thibault **GONZALES**
- Louis **LAURENT CARDENIA** le 09 janvier chez Sandrine **CARDENIA** et Mathieu **LAURENT**
- Nina **JORRETO VISANI** le 12 janvier chez Kévin **JORRETO** et Clémence **VISANI**
- Talya **CEVAMY** le 03 mars chez Kévin **CEVAMY** ET Claire **VISELLACH**

